DOSSIER D'INSCRIPTION IMPULSE 2017-18

❏ Fiche Individuelle	❏ Fiche Familiale

Photo d'identité mini

NOM(s) ……..……

PRÉNOM(s) ……..

Responsable 1		Responsable 2	
Nom	……	Nom	……
Prénom	……	Prénom	……
Tel Fixe	……	Tel Fixe	……
Mobile	……	Mobile	……
E-mail	……	E-mail	……
Adresse	……	Adresse	……
	……		……

Etablissement scolaire fréquenté: ……..

Autre contact: …..... Qualité: ……..…… Tel fixe: ……..…… Mobile: ……

Nombre d'adhésions : ……. **3me adhésion offerte** **Montant total des adhésion(s) :** ……... €

Moyen de paiement : Chèque - Prélèvement automatique (au 10 du mois, avec RIB) - Espèces (avec chèque caution du montant de l'année) - Coupons Sport - Chèques Vacances.

Mode de paiement : Mensuel - Trimestriel - Annuel - Bisannuel // **Réductions** Étudiant ou Famille : 5%

MODALITÉS DE PAIEMENT	Moyen	Objet		Montant
1ER PAIEMENT	❏ Espèces ❏ Chèques ❏ Chèques vacances ❏ Coupons sport	Adhésion …… €	cotisation: ……... €	…….. €
PAIEMENT MOIS SUIVANTS	❏ Espèces ❏ Chèques ❏ Chèques vacances ❏ Coupons sport ❏ Prélèvements			…….. €

Je soussigné(e) : ……..…….. : (nom du responsable pour les mineurs)

- ❏ Déclare avoir lu et accepté le règlement intérieur de l'association Impulse (page 4).
- ❏ Autorise l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant dans un but non-lucratif (photographies ou vidéos réalisées lors des cours ou des spectacles d'Impulse).

Mention "Lu et approuvé" **Date** **Signature**

……..…/……/……...

COORDONNÉES DES ÉLÈVES ADHÉRENTS (si différentes de la page 1)

Photo d'identité à coller	Nom …….…….. Prénom ……..……. Âge …….. ans ❏ Nouvel adhérent ❏ Ancien adhérent Tel fixe : ……... Tel mobile : ……... Tel autre : ……. Email (en lettres capitales) : …….. Adresse : …….. Code postal : …….. Ville : …… Etablissement scolaire fréquenté: ……....

Photo d'identité à coller	Nom …….…….. Prénom ……..……. Âge …….. ans ❏ Nouvel adhérent ❏ Ancien adhérent Tel fixe : ……... Tel mobile : ……... Tel autre : ……. Email (en lettres capitales) : …….. Adresse : …….. Code postal : …….. Ville : …… Etablissement scolaire fréquenté: ……....

Photo d'identité à coller	Nom …….…….. Prénom ……..……. Âge …….. ans ❏ Nouvel adhérent ❏ Ancien adhérent Tel fixe : ……... Tel mobile : ……... Tel autre : ……. Email (en lettres capitales) : …….. Adresse : …….. Code postal : …….. Ville : …… Etablissement scolaire fréquenté: ……....

Photo d'identité à coller	Nom …….…….. Prénom ……..……. Âge …….. ans ❏ Nouvel adhérent ❏ Ancien adhérent Tel fixe : ……... Tel mobile : ……... Tel autre : ……. Email (en lettres capitales) : …….. Adresse : …….. Code postal : …….. Ville : …… Etablissement scolaire fréquenté: ……....

FICHE ACTIVITÉS PAR ÉLÈVE (PRÉNOM...)

Photo	Certif	Prénoms	Âge	Activités	CP/ CC	Formateur	Date du 1er cours	Tarif du cours	Tarif avec réduction	Total montant mensuel

Ajouter cette fiche si nécessaire

FONCTIONNEMENT : Le présent règlement a pour objectif de garantir le bon fonctionnement et la pérennité des cours durant toute l'année scolaire.

1) **Adhésion :** Toute personne inscrite au CENTRE ARTISTIQUE IMPULSE devient membre adhérent de l'association IMPULSE, après paiement de l'adhésion, sauf avis contraire du Conseil d'Administration.

2) **Durée des cours** : les adhérents s'engagent à suivre les cours toute l'année scolaire du **11 septembre 2017 au 20 juin 2018.**

3) **Un Cours d'essai,** avant inscription, est proposé pour les nouveaux élèves ou pour essayer de nouvelles activités pour les anciens adhérents (essais uniquement en Cours Collectifs de Danse, Théâtre, Chant et Percussions). **Tous les essais, dans les différentes activités, doivent être effectués sur une seule et même semaine**. Après ces essais, l'inscription doit être effectuée dans sa totalité.

4) **Le PASS IMPULSE** ouvre droit à la pratique de toutes les activités du Centre, **en Cours Collectifs**, par âge et par niveau,
- Sous réserve des horaires et places disponibles.

5) **RESPONSABILITE** : l'association a souscrit une assurance Responsabilité Civile qui couvre les risques pouvant survenir aux adhérents sous sa responsabilité. De leur côté, les adhérents devront avoir souscrit une assurance responsabilité civile pour les accidents dont ils pourraient être responsables vis-à-vis de tiers.
Elèves mineurs : En dehors des locaux et des heures de cours, les élèves mineurs ne sont plus placés sous la responsabilité de l'association.
Il est demandé, aux parents, de prendre en charge leurs enfants avant et après les heures de cours.

6) **Vols, détériorations :** Impulse se dégage de toute responsabilité en cas de vol, disparition, ou détérioration d'instruments ou matériel appartenant aux élèves.
Attention : Ne pas laisser de sacs, ni d'objets de valeur (mobile...) dans les vestiaires pendant vos cours, les prendre avec vous dans la salle de cours.
En cas de vol, l'association décline toute responsabilité.

7) **Locaux et matériel :** Les élèves doivent respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition. Chaque salle possède son matériel qui ne pourra être déplacé qu'avec l'accord d'un responsable et devra être remis en place après utilisation. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est interdit de fumer dans les locaux, salles et couloirs. Ne pas manger ou boire dans les salles de cours.

8) **Exclusion .** Sont de nature à entraîner l'exclusion d'un élève : Le non-respect du règlement intérieur, plus particulièrement les absences non justifiées aux cours (cf : paragraphe V. ci-dessous). Toute attitude de nature à perturber le bon fonctionnement des cours et ateliers. Ces décisions, prises en Conseil d'Administration, ne seront pas susceptibles d'appel.

II/ LA CARTE D'ADHESION

Notre structure étant une Association régie selon la Loi du 1er Juillet 1901, **la Carte d'Adhésion est obligatoire**, pour participer aux activités proposées par le Centre. Elle est annuelle et nominative. Pour les **Familles,** l'Adhésion est **gratuite à partir de la troisième personne**. Le paiement de cette Carte représente votre participation aux frais : d'administration et d'Assurance (votre Responsabilité Civile dans nos locaux...) Elle ne peut être remboursée.
> Elle vous offre divers **Avantages** : des Tarifs préférentiels sur nos spectacles et chez nos partenaires.
. La **Bourse Artistique de la ville de GAP** : Aide financière accordée aux gapençais pratiquant une activité culturelle à Impulse, elle permet de bénéficier de 20% à 80% de prise en charge du coût annuel de la Cotisation en fonction du Quotient Familial > Dossier à retirer à l'accueil.

III/ COTISATION ANNUELLE

Elle est **payable** en totalité**, en 1 ou plusieurs fois, au moment de l'inscription**.
Le montant de la **Cotisation** est forfaitaire et calculée en fonction des jours ouvrables,
Le Centre IMPULSE n'assure **pas de cours pendant les vacances scolaires et certains jours fériés >** Voir Calendrier des vacances.
Les Adhérents qui commencent une activité en cours de mois, paient uniquement le nombre de séances effectuées, au prorata du nombre de séances prévues dans le mois en cours. Le Forfait prendra effet le mois suivant.

IV/ INSCRIPTION : 2 MINI photos d'identité + Certificat Médical (obligatoire pour les activités Danse et Théâtre) + Adhésion + Cotisation Annuelle

- Merci de nous informer de vos changements d'adresse, de tél et e-mail pendant l'année : **contact@impulse.asso.fr**

Modalités de Paiement de l'Adhésion et de la Cotisation

. Paiement Annuel en 1 ou 2 fois > 1ier versement [Adhésion + mois de Septembre ou mois d'arrivée] et 2em versement pour le solde de la Cotisation d'octobre à juin.

. Paiement Trimestriel en 4 fois > 1ier versement [mois de Septembre ou nombre de séances du mois d'arrivée + Adhésion]
+ le solde de la Cotisation en 3 versements trimestriels encaissables : au 1ierOctobre - au 1ierJanvier - au 1ierAvril

. Paiement Mensuel en 10 versements unitaires > le 1ier chèque ou espèce comportant : l'Adhésion + le montant du mois de septembre.
+ le solde de la Cotisation en 9 chèques, encaissables le 1ier de chaque mois, ou par prélèvements (RIB) à date fixe (le 10 du mois).

Modes de Paiement : Espèces – Prélèvements (avec RIB à fournir) – Chèques - Chèques Vacances - Coupons sport.

V/ LES ABSENCES

. Nous vous remercions de **signaler toute absence** au secrétariat qui en informe le Formateur.

. En cas d'absence d'un professeur : les cours sont remplacés, Les élèves devront, se rendre disponibles aux jours et horaires proposés, ou justifier de leur absence. Si les cours n'ont pas pu être remplacés, **ils sont alors remboursés à la fin de l'année**.

. Les COTISATIONS NE SONT PAS REMBOURSABLES
En cas d'absence de l'élève ou **d'arrêt définitif des cours**, même en cas de force majeure, pour quelques raisons que ce soit ou en cas d'exclusion de celui-ci, **aucun remboursement** ne sera effectué en cours d'année, **Trois absences consécutives**, non excusées, peuvent entraîner l'exclusion définitive du cours.

. Le CENTRE IMPULSE se réserve le droit de supprimer un cours pour manque d'effectif. Les cours sont alors, remboursés sous quinzaine.

>>> Je soussigné(e) : ---------- (nom du responsable légal pour les mineurs) **m'engage à respecter ce règlement.**

Date : -----/-----/**20** - -

Mention « lu et approuvé » et signature :